NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21853
9 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 8 OCTOBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les autorités d'occupation iraquiennes ont promulgué le 2 septembre 1990 un décret tendant à annuler la carte d'identité koweïtienne et à la remplacer, à compter du 31 octobre 1990, par la force et sous la menace de sanctions, par la carte d'identité iraquienne. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts frénétiques que le régime iraquien déploie pour effacer l'identité koweïtienne et relève d'un plan visant à éliminer progressivement les institutions de l'Etat koweïtien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Mohammad A. ABULHASAN

90-25443 5151S (F)